

## PROCÈS-VERBAL

de la réunion du Conseil d'Administration

du 30 août 2019

### Présents :

Jean-Luc ESCALE, président  
Hervé CARLIER, vice-président  
Fabien DELMAS, vice-président  
Marie Claire BERGUES, secrétaire  
Caroline MANSOURI-POULAIN, secrétaire adjointe  
Fabien ROGER, trésorier  
Astrid POTIER, membre

### Excusés :

Didier BRIOT, vice-président  
Bruno DAGRON, vice-président  
Dominique RIU, membre

La réunion a eu lieu dans les locaux de l'IME l'Ensoleillade à St André de Sangonis de 14h à 16h30.

### **Ordre du jour :**

- 1. Approbation du procès-verbal du 4 juillet 2019**
- 2. Composition du Conseil d'Administration**

Jean-Luc ESCALE nous informe qu'à l'issue de l'Assemblée Générale du 11 octobre, n'étant plus directeur de SESSAD, il devra être remplacé. Il est proposé que Fabien ROGER, actuellement trésorier, puisse occuper le poste de Président. Comme indiqué dans les statuts : « *En cas de vacances d'un poste, le Conseil pourvoit provisoirement à la désignation éventuelle d'un de ses membres, désignation qui sera confirmée par la plus proche Assemblée Générale. Le mandat des membres ainsi cooptés prend fin à l'époque où devrait expirer le mandat des membres élus ainsi remplacés.* ».

Des contacts ont été pris pour que de nouveaux membres fassent partie du Conseil d'Administration : sont intéressés Mme LEVRIER de l'ASEI (31), M. CAYRE du SESSAD LE LOIRAT (81) et M. TOSI du SESSAD de PENNAUTIER (11).

### 3. Propositions de modification des statuts de l'Association

#### - Concernant l'article 4 : Les membres

Dans les statuts actuels, peuvent avoir la qualité d'adhérents : les services SESSAD de notre région et les professionnels en exercice des services SESSAD. Notant que depuis la création de l'Association aucun professionnel n'a adhéré, nous proposons de supprimer cette possibilité. Pour répondre à la demande d'associations regroupant plusieurs SESSAD d'adhérer en tant qu'association, nous proposons de modifier l'article dans ce sens en ajoutant : « les Associations de la région OCCITANIE/Pyrénées-Méditerranée disposant d'un ou plusieurs SESSAD par la personne d'un représentant ». Chaque entité (Associations ou Services) adhérant s'acquittant d'une cotisation identique dispose d'une voix.

Concernant la perte de qualité de membre adhérent, nous proposons de supprimer les 3 points suivants : « par le décès, par la perte de l'autorisation du service et par la perte de la qualité de professionnel de SESSAD..... ». Nous proposons d'inscrire à la place : « par la disparition de l'agrément ou de la personne morale adhérente, par l'adhésion de l'Association Gestionnaire pour un Service déjà adhérent. »

#### - Concernant l'article 5 : Le Conseil d'Administration

Nous proposons d'introduire la notion de représentation : « Est électeur tout adhérent à l'association, représenté par une personne âgée d'au moins 18 ans. Est éligible tout électeur adhérant à l'association, représenté par une personne âgée d'au moins 18 ans. ».

Sur la composition du Conseil d'Administration, nous proposons d'ajouter qu'« une même association gestionnaire, dont plusieurs SESSAD sont adhérents, ne peut avoir plus de deux de ses services représentés au sein du Conseil d'Administration. ».

Sur l'élection des membres du Conseil d'Administration, nous proposons de supprimer que « les membres sortants seront rééligibles qu'une fois consécutive. ».

### 3. Préparation de la journée du 11 octobre 2019

Cette journée se déroulera à Carcassonne à la Maison des Collectivités.

Nous envisageons de débiter la journée par une **conférence** autour de la « dynamique inclusive : ambitions et travers (ou objections) » si nous trouvons un intervenant.

Nous tiendrons une **Assemblée générale ordinaire** pour l'exercice 2018 suivie d'une **Assemblée générale extraordinaire** pour modifier les statuts.

A l'issue des assemblées, nous proposerons une collation avant de finir la journée par une **réunion du Conseil d'Administration** afin d'élire le bureau.

Il faudrait pouvoir envoyer l'invitation pour cette journée à l'ensemble des SESSAD vers le 11 septembre 2019.

#### 4. Points divers

Nous avons reçu une proposition de logo de la société 3 Macarons qui gère notre site. La secrétaire prendra contact pour apporter quelques modifications sur le logo retenu. Le site quant à lui est en cours de rénovation, nous devrions recevoir prochainement une maquette du nouveau site.

La secrétaire  
Marie Claire BERGUES

